



Assemblée générale

Distr. générale
19 octobre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Troisième Commission

Points 98 et 99 de l'ordre du jour

Promotion de la femme

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Lettre datée du 4 octobre 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur, au nom du Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et conformément à l'alinéa d) du paragraphe 3 de l'article III du Statut de l'Institut, de vous informer de ce qui suit :

1. Le 1^{er} octobre 2004, le Conseil exécutif de l'Institut s'est réuni pour examiner les progrès accomplis en 2004 par l'Institut, ainsi que sa proposition de programme de travail et son projet de budget pour 2005.
2. Le Conseil exécutif a pris note des importantes activités menées en 2004 par l'Institut dans les quatre domaines couverts par le Plan stratégique approuvé (voir annexe I et documents E/2004/66 et A/59/313) et s'est déclaré satisfait des progrès réalisés par l'Institut en un espace de temps aussi court.
3. Le Conseil exécutif a examiné la situation financière de l'Institut, ainsi que la proposition de plan de travail et le projet de budget pour 2005. Il a entériné la présentation du budget axé sur les résultats et approuvé à l'unanimité le programme de travail et le projet de budget, tout en soulignant que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Institut ne disposait pas des ressources nécessaires pour couvrir les dépenses prévues.
4. Le Conseil exécutif recommande que l'Assemblée générale soutienne les activités de l'Institut et en appelle à elle pour qu'elle fournisse à l'Institut l'assistance financière correspondant à son programme de travail et aux prévisions de dépenses figurant à l'annexe II du document ci-joint.

Au nom du Conseil exécutif, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre ainsi que de ses annexes comme document de l'Assemblée générale pour examen par la Troisième Commission au titre des points 98 et 99 de l'ordre du jour.

(Signé) Juan Antonio **Yáñez-Barnuevo**

**Annexes à la lettre datée du 4 octobre 2004, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

Annexe I

Conseil exécutif

Reprise de la première session

New York, 1^{er} octobre 2004

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Exécution du programme de travail de 2004

Rapport intérimaire de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport de la Directrice de l'Institut*

I. Introduction

1. Le Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) a approuvé à sa première session, tenue le 27 juillet 2004, le cadre stratégique pour 2004-2007. On trouvera les renseignements relatifs à l'exécution du programme au cours de la période décembre 2003-juillet 2004 dans le Rapport de la Directrice de l'Institut au Conseil économique et social (E/2004/66) et dans le Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/59/313). Le présent rapport couvre la période du 28 juillet au 30 septembre 2004.

II. Direction et administration

2. Au cours de la période considérée, la Directrice a poursuivi les efforts de revitalisation de l'Institut. Elle a tenu dûment compte des recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) à la suite de son audit de l'Institut (document A/56/907 du 11 avril 2002).

3. L'Assemblée générale a pris en considération les observations du Bureau sur la gestion et l'autonomie de l'Institut lorsqu'elle a approuvé les recommandations du Groupe de travail sur ses activités futures. Le rôle et les responsabilités du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales en ce qui concerne l'Institut ont été clairement définis à l'article III du Statut de l'Institut (Recommandation n° 1). L'autonomie de l'Institut a été entérinée (Recommandations n°s 2 et 3). Le Conseil exécutif a

été officiellement constitué et a tenu sa première réunion le 27 juillet 2004 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York (Recommandation n° 4). Par ses décisions A/57/580 et A/58/649, l'Assemblée générale a approuvé le financement complémentaire nécessaire pour permettre à l'Institut de poursuivre ses activités de base en 2003 et 2004 (Recommandation n° 5).

4. Le site Web de l'Institut a été remanié. À la suite des consultations tenues entre le Département des affaires économiques et sociales et le BSCI, il n'est plus jugé nécessaire de poursuivre l'évaluation du Service d'échanges et de recherches sur les sexes/spécificités (Recommandation n° 6).

5. Le Conseil exécutif de l'Institut a approuvé le cadre stratégique. L'Institut a élaboré le projet de cadre stratégique et une esquisse de projets qui ont été présentés pour examen aux donateurs en 2004 et prévoyaient l'élaboration d'un ensemble de projets fondés sur les enseignements tirés de l'expérience acquise et des intérêts particuliers des donateurs (Recommandation n° 7).

6. Comme l'a demandé le BSCI dans ses recommandations n°s 8 et 9, le cadre stratégique de l'Institut est fondé sur les principes et objectifs énoncés dans : a) les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social; b) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; c) le Programme d'Action de Beijing; d) le texte issu de Beijing+5; e) les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que d'autres programmes d'action issus de conférences portant sur la sécurité alimentaire, les droits de l'homme et le développement durable.

* Publié initialement comme document de l'Institut.

7. La Directrice de l'Institut a pris contact avec les donateurs, les gouvernements, le secteur privé et les banques internationales afin d'identifier les intérêts des donateurs. Sur cette base a été formulé le plan de travail pour 2005, lequel sera mis en œuvre au cours de l'année à venir.

8. Dès l'arrivée de la Directrice, en décembre 2003, les consultants recrutés par l'Institut l'ont été en pleine conformité avec les directives énoncées dans l'instruction administrative ST/AI/1999/7 (Recommandations n^{os} 10 à 13).

9. Ont également été dûment prises en compte les recommandations de l'audit intérimaire effectué par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. À cet égard, l'Institut est en mesure d'indiquer que toutes les recommandations issues de cet audit ont été appliquées. En résumé, les mesures suivantes ont été prises :

a) L'Institut a entrepris les changements requis pour appliquer les recommandations du Groupe de travail concernant la réorganisation de l'Institut;

b) La Division de la comptabilité du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité assure périodiquement la vérification des opérations financières de l'Institut;

c) La Division de la comptabilité a donné suite à l'observation des auditeurs relative à la comptabilisation des contributions en nature du gouvernement hôte;

d) Des arrangements préliminaires ont été mis en place avec des institutions de formation à l'informatique pour identifier les possibilités de formation dans ce domaine. L'Institut établira un relevé des activités de formation informatique sur les questions touchant les femmes pour évaluer les possibilités de soutenir le lancement d'activités de formation dans ce domaine;

e) Le plan stratégique de l'Institut pour 2004-2007 prévoit la création d'un registre électronique d'experts, lequel sera établi en fonction des ressources disponibles.

10. Afin de se conformer au rapport du Secrétaire général (document A/53/500) pour une utilisation efficiente des ressources axée sur les résultats tout en respectant les principes de transparence et de responsabilité, l'Institut met actuellement en place un

mode de gestion effectivement axé sur les résultats. Des membres du personnel de l'Institut ont participé à un atelier pour l'établissement de directives pour planifier et mener les activités dans cette optique. Un expert qui a appartenu précédemment à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS) a animé l'atelier.

11. Le plan de travail et le budget opérationnel pour 2005 de l'Institut ont été élaborés conformément aux recommandations du Conseil exécutif et au cadre stratégique 2004-2007 approuvé par celui-ci à sa première session et selon un mode de gestion axé sur les résultats. Ils seront présentés au Conseil à la reprise de sa session, le 1^{er} octobre 2004.

12. Au cours de la période considérée, la Directrice a poursuivi ses efforts pour renforcer les partenariats entre l'Institut et la société civile. Une série de réunions ont ainsi été tenues avec des représentants d'organisations de la société civile au siège de l'Institut en République dominicaine. Leur objectif était d'établir des mécanismes de coopération et de promouvoir les activités relatives à Beijing+10, aux objectifs du Millénaire pour le développement et à la résolution 1325 du Conseil de sécurité.

13. La Directrice a représenté l'Institut à un séminaire international de parlementaires sur le thème « Le soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : défis et perspectives pour le XXI^e siècle », qui s'est tenu au Mexique les 18 et 19 août 2004. Ce séminaire a été organisé par la Commission des relations extérieures de la Chambre des représentants du Mexique, le Sénat mexicain, le système des Nations Unies au Mexique, la Fondation Konrad Adenauer et El Colegio. La Directrice a fait un exposé sur les défis et les perspectives concernant les questions liées à la condition de la femme au sein de l'ONU.

14. La Directrice a poursuivi les efforts visant à repositionner l'Institut et à retrouver sa crédibilité tout en recherchant des financements par des visites auprès des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé en France et au Royaume-Uni. Elle a participé à la réunion régionale sur Beijing+10 organisée à Bangkok et au séminaire international intitulé « Coexistence dans l'espace euroméditerranéen », tenu à Madrid (Espagne).

III. Recherche

15. Au cours de la période considérée, l'Institut a identifié des sources d'information concernant les femmes et les conflits armés et les processus de paix, qui seront affichées sur son site Web.

16. La proposition de recherche dans le domaine du règlement des conflits vise à examiner la question sous deux angles : les effets des conflits sur les femmes et le rôle des femmes dans le règlement des conflits. Cette recherche permettra de disposer d'informations et de documents nouveaux qui seront affichés sur le site Web de l'Institut.

17. Dans ce domaine également, l'Institut a entrepris des activités sur les femmes et la sécurité. Il a renforcé ses relations avec le Département des affaires de désarmement de l'ONU et entrepris d'élaborer un programme pour le renforcement des capacités, la recherche et la discussion en ligne des questions touchant les femmes et la sécurité.

18. Concernant les femmes et les technologies de l'information et des communications, l'Institut renforce ses activités de recherche en effectuant des études de cas pour identifier les stratégies permettant d'assurer un accès égal à ces technologies aux femmes et aux hommes et de réduire ainsi le « fossé numérique » entre les sexes.

Le programme d'internat de l'Institut

19. Comme l'indiquent les documents E/2004/66 et A/59/313, l'Institut a rétabli avec succès son programme d'internat. Au cours de la période considérée, il a reçu deux nouveaux internes appartenant à des universités allemande et italienne. Ces internes ont aidé à la collecte et à l'élaboration de données d'information en effectuant des recherches sur l'Internet dans le cadre des efforts de l'Institut visant à établir une méthode de travail fondée sur les nouvelles techniques de l'information et des communications.

Le programme de volontariat

20. L'Institut a également établi un programme de volontariat, dans le cadre duquel des spécialistes peuvent fournir leurs services à l'Institut dans ses divers domaines d'activité. Au cours de la période considérée, deux volontaires ont participé à ce programme. L'un, expert en moyens de

communication, a aidé à l'élaboration de documents de communication et de présentation. L'autre, expert juridique, a aidé l'Institut à recueillir de la documentation sur la condition féminine, le droit international et les migrations. L'Institut a également bénéficié des services bénévoles d'un rédacteur espagnol qui, à l'occasion, a mis en forme les publications de l'Institut dans cette langue.

Activités interinstitutions

21. Dans le pays hôte, l'Institut a participé régulièrement aux réunions interinstitutions du système des Nations Unies, y compris les réunions du groupe thématique sur les questions relatives à la condition féminine. Dans ce dernier domaine, il a mené des efforts particuliers pour renforcer la capacité d'analyse des membres du groupe. Il a également contribué à la prise en compte des questions intéressant les femmes dans l'ensemble du rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement établi par le système des Nations Unies en République dominicaine.

22. En coordination avec le Groupe interinstitutions sur l'égalité des sexes du système des Nations Unies à Saint-Domingue, l'Institut rencontre systématiquement le Secrétariat des femmes, des femmes parlementaires et des représentants de la société civile et des pouvoirs publics pour discuter du processus de prise en considération des sexospécificités dans les objectifs du Millénaire pour le développement.

IV. Information et communications

23. En septembre 2004, l'Institut a organisé, avec l'aide d'un expert qui a appartenu précédemment à l'OPS/OMS, un atelier pour redéfinir les réseaux nécessaires pour mettre en œuvre le Plan stratégique de l'Institut.

24. Au cours de la période considérée, des mesures ont été prises pour étoffer et développer le site Web conformément au plan d'action, en particulier ses parties espagnole et française.

25. Les activités visant à étoffer le site Web à l'aide de collections de données particulières ont commencé par l'ajout d'une collection spéciale de documents sur les sexospécificités et le vieillissement. Les collections spéciales futures porteront sur : les conflits et leur règlement, la gestion de l'environnement et le développement durable, les technologies de

l'information et des communications, le rôle des hommes pour mettre fin aux violences fondées sur le sexe et le rôle des hommes en matière de santé génésique et d'hygiène sexuelle des femmes. En outre, dans le cadre de la commémoration du dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, des renseignements et des documents sur les 12 domaines critiques du Plan d'action de Beijing seront ajoutés sur le site Web.

26. L'Institut a entrepris d'élaborer un CD contenant une séquence sur l'Institut, son cadre stratégique et les défis qu'il rencontre. Ce CD est conçu pour être utilisé dans des activités d'information et des expositions et sera également affiché sur le site Web comme introduction aux activités de l'Institut.

V. Renforcement des capacités

27. L'Institut a élaboré une proposition de projet sur le thème « Accroître la connectivité des femmes indigènes pour le développement des Amériques » qui a été soumis à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA). Ce projet vise à renforcer les capacités des femmes indigènes, grâce à une connectivité accrue, de manière à leur permettre de maîtriser leur développement et de jouer un plus grand rôle dans la gouvernance et la politique aux niveaux local/municipal et national.

VI. Unité de l'Administration et des services d'appui

A. Services d'appui général

28. Sous le contrôle général de la direction de l'Institut, l'Unité de l'administration et des services d'appui a continué de fournir, dans les domaines financier, administratif et logistique, tout le soutien nécessaire aux activités générales de l'Institut.

B. Effectifs

29. En complément de son personnel permanent (quatre postes d'administrateur et cinq postes d'agent des services généraux), l'Institut a eu recours à d'autres moyens pour accroître ses capacités.

30. L'un d'entre eux a consisté à faire appel au Programme des Volontaires des Nations Unies. Comme indiqué plus haut, l'Institut avait déjà bénéficié des services d'un volontaire spécialisé dans les questions relatives aux femmes et les technologies de l'information et des communications. Actuellement, il bénéficie des services d'un autre volontaire spécialisé en formation et questions relatives aux femmes.

C. Aspects financiers

31. Au 1^{er} janvier 2004, le Fonds d'affectation spéciale de l'Institut avait un solde positif de 843 417 dollars. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2004, il a reçu en contributions supplémentaires et recettes diverses un montant de 84 214 dollars. De ce fait, au moment de la rédaction du présent rapport, les ressources totales de l'Institut pour 2004 s'établissaient à 927 631 dollars.

32. Sur la base de ces ressources, le Bureau du Contrôleur a autorisé l'allocation de 925 400 dollars pour le financement des activités de l'Institut en 2004, y compris les traitements du personnel autorisé (1 D-2, 1 P-3 et 2 P-2 et 5 agents des services généraux). Le tableau 1 donne le détail de l'utilisation des fonds pour l'exécution du programme et les activités opérationnelles décrites aux chapitres II à VI du présent rapport. Les indications fournies correspondent aux dépenses effectives des sept premiers mois de l'année et aux prévisions de dépenses pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2004.

33. Au 31 juillet 2004, le solde du Fonds d'affectation spéciale de l'Institut était estimé à 538 498 dollars. Ce montant couvrira les dépenses opérationnelles de l'Institut d'août à décembre, dont le montant est estimé à 476 267 dollars. Comme l'indique le tableau 2 ci-après, il est prévu qu'au 31 décembre 2004, le solde du Fonds d'affectation spéciale s'élèvera à 23 231 dollars.

D. Infrastructure pour l'information et les communications

34. Au cours de la période considérée, divers dispositifs ou améliorations visant à faciliter l'accès aux technologies de l'information et des communications et leur utilisation par le personnel de l'Institut sont venus renforcer son infrastructure

technique, à savoir : i) l'augmentation de la largeur de bande utilisée afin d'accéder plus rapidement à l'Internet; ii) la mise en place de la connectivité sans fil; iii) la mise en place d'un gestionnaire de contenu pour faciliter la gestion du site Web de l'Institut; et iv) l'établissement d'un infranet à calendriers, carnets d'adresses et services de messagerie partagés pour la gestion des projets.

35. L'infrastructure de l'Institut en matière de technologies de l'information et des communications a également été améliorée sur le plan de la sécurité du

36. site Web et des messages électroniques grâce à l'acquisition d'un serveur dédié pour le Web et à l'installation d'un serveur local muni de barrières de sécurité appropriées.

37. Pour accroître le rayonnement de son site Web, l'Institut a acheté différents noms de domaines (instraw.com, instraw.org et instraw.net), ce qui en facilite l'accès au moyen des moteurs de recherche. L'Institut s'efforcera d'accroître encore sa présence sur le Web.

Tableau I
Exécution du budget de l'Institut en 2004

| <i>Objet de dépense</i> | <i>Janvier-juillet 2004</i> | <i>Prévisions de dépenses pour la période août-septembre 2004</i> | <i>Total partiel janvier-septembre 2004</i> | <i>Prévisions de dépenses pour la période octobre-décembre 2004</i> | <i>Montant total des crédits budgétaires autorisés</i> |
|---|-----------------------------|---|---|---|--|
| Traitements et salaires et autres dépenses de personnel | 265 000 | 96 000 | 361 000 | 156 000 | 517 000 |
| Consultants | 43 164 | 19 000 | 62 164 | 65 000 | 127 164 |
| Voyages officiels | 61 885 | 13 715 | 75 600 | 24 400 | 100 000 |
| Services contractuels | 19 300 | 14 700 | 34 000 | 15 000 | 49 000 |
| Réunion du Conseil exécutif de l'Institut | – | – | – | 7 400 | 7 400 |
| Réunions de groupes d'experts | – | – | – | 23 000 | 23 000 |
| Entretien des locaux | 3 657 | 12 000 | 15 657 | 5 503 | 21 160 |
| Entretien du groupe électrogène, des véhicules et du matériel de bureau | 5 960 | 3 000 | 8 960 | 4 540 | 13 500 |
| Communication et frais de fonctionnement | 8 164 | 3 000 | 11 164 | 5 836 | 17 000 |
| Achats de fournitures et d'équipements | 42 003 | 8 173 | 50 176 | – | 50 176 |
| Total | 449 133 | 169 588 | 618 721 | 306 679 | 925 400 |

Tableau 2
Ressources supplémentaires de l'INSTRAW en 2004
sous forme de contributions en nature

| <i>Ressources en nature</i> | <i>En dollars des États-Unis</i> |
|---|--------------------------------------|
| Ressources humaines (2 Volontaires des Nations Unies, 1 prêt non remboursable) . . . | 66 000 |
| Internes et boursiers | 68 000 |
| Collaboration interinstitutions [1 semaine pour un D-1 (Département des affaires économiques et sociales) 2 semaines pour un P-5 (OPS/OMS); 1 semaine pour un P-5 (FNUAP)]. | 15 000 |
| Services d'experts en gestion des ressources | 8 000 |
| Soutien pour la collaboration avec le milieu académique : remaniement du site Web . | 45 000 |
| Participation à des conférences, réunions et projets pertinents | 10 200 |
| Divers (photographies, soutien en matière de rédaction, traductions) | 4 000 |
| Total | 216 200 |

Tableau 3
Projection de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2004

(En dollars des États-Unis)

| | |
|--|----------------|
| Solde des fonds en début de période | 843 417 |
| Recettes provenant des gouvernements | 104 801 |
| Recettes diverses | 413 |
| Montant total des fonds disponibles pour 2004* | 948 631 |
| Prévisions de dépenses (janvier-décembre 2004) | 925 400 |
| Solde projet des liquidités au 31 décembre 2004 | 23 231 |

* Voir tableau 2 pour les contributions en nature reçues par l'Institut au cours de 2004.

Annexe II

Conseil exécutif

Reprise de la première session

New York, 1^{er} octobre 2004

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Projet de budget opérationnel pour l'année 2005*

Table des matières

I. Introduction

- A. Budget de base : ressources financières requises pour les opérations de base de l'INSTRAW
 1. Organe de décision : le Conseil exécutif
 2. Secteurs techniques stratégiques : recherche, information et communication et renforcement des capacités/formation
 3. Secteur stratégique de développement institutionnel : Direction exécutive et administration
 4. Administration et services d'appui
- B. Projets extrabudgétaires prévus : montants estimatifs destinés aux activités de recherche et de formation à réaliser au titre du financement de projets spéciaux

I. Introduction

1. Le Conseil exécutif de l'Institut a approuvé en 2004 le cadre de travail stratégique pour la période 2004-2007, fixant les directives générales et les orientations stratégiques du travail de l'INSTRAW. Le cadre de travail stratégique (plan à moyen terme) distingue quatre domaines d'activités stratégiques : la recherche, l'information et la communication, le renforcement des capacités/la formation, et le développement institutionnel. S'agissant des résultats, des objectifs stratégiques ont été définis pour chaque secteur, ainsi que les réalisations escomptées et des indicateurs de succès. Ceux-ci ont fourni la base du projet de plan de travail et de budget pour 2005.

2. La méthode de gestion étant axée sur les résultats, le projet qui suit a été préparé en participation, selon les principes suivants :

- La répartition des ressources a été élaborée en consultation avec les intéressés, chacune des réalisations escomptées du plan stratégique donnant lieu à une évaluation du coût des activités correspondantes du plan de travail.

* Paru à l'origine comme document de l'INSTRAW.

• Les priorités ont été définies selon les principes suivants :

a) Il est indispensable de conserver une infrastructure minimum pour permettre à l'Institut de fonctionner;

b) Les raisons de conserver les postes approuvés devaient être corroborées par les résultats du plan de travail;

c) La mobilisation des ressources doit être une priorité, le but étant de trouver des sources de financement extrabudgétaire.

3. Le tableau 1 récapitule le budget par secteurs stratégiques, identifiant les coûts des postes et des dépenses autres que de personnel.

Tableau 1
Financement de base pour 2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Secteurs stratégiques</i> | <i>Postes</i> | <i>Autres dépenses</i> | Total | <i>Pourcentage</i> |
|--|---------------|------------------------|--------------|--------------------|
| Recherche | 118 | 144 | 262 | 23 |
| Information et communication | 156 | 103 | 259 | 23 |
| Renforcement des capacités/formation | 30 | 142 | 172 | 15 |
| Développement institutionnel | 175 | 63 | 238 | 21 |
| Administration et services d'appui | 136 | 65 | 201 | 18 |
| Total des dépenses budgétaires | 615 | 517 | 1 132 | 100 |
| 4,5 % à verser à l'ONU au titre de l'appui aux projets | | | 51 | |
| Total | | | 1 183 | |

4. En raison du financement de base reçu du budget ordinaire de l'ONU en 2004, l'Institut a pu continuer à fonctionner et a lancé un processus de développement institutionnel comprenant la mise en application d'une stratégie de mobilisation de ressources. On a pu ainsi augmenter ses ressources par des moyens novateurs, notamment l'utilisation de personnel gouvernemental détaché (non remboursable), de stagiaires, d'experts associés de l'ONU et autres bénévoles, et par des initiatives spéciales. Grâce au soutien fort utile ainsi fourni, on a pu mettre au point des propositions de projets à financer par des fonds extrabudgétaires, actuellement étudiées par des partenaires extérieurs. Le montant estimatif des ressources extrabudgétaires (en fonction des propositions de projets dans la filière) et des ressources en nature (sur la base de l'expérience de 2004) que l'on pourrait éventuellement obtenir est donné pour information dans le tableau 2.

Tableau 2
Ensemble des ressources (y compris en nature) estimatives pour 2005
 (En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Secteurs stratégiques</i> | <i>Ressources de base</i> | <i>Ressources extrabudgétaires</i> | <i>Ressources en nature</i> | Total | <i>Pourcentage</i> |
|--------------------------------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------------|--------------|--------------------|
| Recherche | 262 | 4 359 | 77 | 4 698 | 55 |
| Information et communication | 259 | 2 440 | 135 | 2 834 | 33 |
| Renforcement des capacités/formation | 172 | 301 | 116 | 589 | 7 |
| Développement institutionnel | 238 | * | 39 | 277 | 3 |
| Administration et services d'appui | 201 | | 19 | 220 | 3 |
| Total | 1 132 | 7 100 | 386 | 8 618 | 100 |
| Pourcentage | 13 | 82 | 4 | 100 | |

* Les projets de développement institutionnel à financer par des ressources extrabudgétaires seront définis par la suite, en fonction des priorités et des intérêts des donateurs.

5. L'importance stratégique du financement de base de l'Institut ne doit pas être sous-estimée. Il est essentiel pour la survie de l'Institut, mais démontre également l'engagement de l'ONU et de ses États Membres en faveur de la recherche et de la formation sur les questions de parité entre les sexes, et produit un effet multiplicateur en renforçant la confiance et le soutien des parties prenantes.

6. Cela étant, le projet de budget ci-après présente les ressources nécessaires pour financer les opérations de base de l'Institut en 2005 et le montant estimatif des ressources financières extrabudgétaires nécessaires pour des projets extrabudgétaires que plusieurs partenaires financiers envisagent de financer.

7. Les ressources allouées à l'Institut par le bureau du Contrôleur de l'ONU seront administrées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et selon les principes et les procédures financiers établis par le Secrétaire Général. L'administration du personnel est basée sur le Règlement du personnel des Nations Unies.

8. Au moment de la préparation du présent document, on prévoyait que le solde estimatif du Fonds d'affectation spéciale de l'Institut au 31 décembre 2004 serait de 23 231 dollars. Vu la situation actuelle de sa base financière, les engagements de l'INSTRAW pour 2005 seront maintenus à un niveau correspondant aux fonds utilisés pour les opérations de l'Institut pendant 2004. En conséquence, on présente ci-après un budget d'un montant de 1 183 000 dollars, soit les ressources indispensable au fonctionnement minimum de l'Institut en 2005.

9. Conformément aux dispositions du paragraphe 6 b) de la section C de la circulaire ST/SGB/214 du Secrétaire Général relatif aux arrangements concernant la prestation de services financiers, de personnel et d'autres services administratifs à l'INSTRAW, le projet de budget a été soumis pour examen au Bureau du Contrôleur des Nations Unies.

10. S'engageant à nouveau à parvenir à la parité et à concourir à la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment à l'occasion de leur prochaine révision et dans le contexte du dixième anniversaire du Programme d'action de Beijing, l'INSTRAW est persuadé que ce projet de budget recevra une suite favorable.

A. Budget de base : ressources financières requises pour les opérations de base de l'INSTRAW

1. Organe de décision : le Conseil exécutif

11. L'Institut fonctionne sous l'autorité d'un Conseil exécutif composé des États Membres élus par le Conseil économique et social. Le Directeur de l'Institut, le Secrétaire Général adjoint aux affaires économiques et sociales, un représentant du pays hôte, la République Dominicaine, et un représentant de chacune des commissions régionales du Conseil économique et social sont membres de droit du Conseil exécutif. L'INSTRAW présente également un rapport annuel au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale, qui contrôlent ses activités et font des recommandations visant son fonctionnement.

Ressources nécessaires pour le Conseil exécutif

12. Le montant demandé, 3 000 dollars des États-Unis, doit permettre au Conseil exécutif de tenir sa session de 2005.

2. Secteurs techniques stratégiques : recherche, information et communication et renforcement des capacités/formation

13. Les secteurs techniques stratégiques de l'Institut, 1) Recherche, 2) Information et Communication et 3) Renforcement des capacités/formation sont responsables de l'exécution des activités et de l'obtention des résultats programmés dans le plan de travail. Ces secteurs incluent la planification de programmes et de projets, l'exécution, le suivi, l'évaluation et les rapports aux organes directeurs et aux parties prenantes.

14. On trouvera récapitulés dans les tableaux 3, 4 et 5 les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de ces secteurs, qui concourront à la réalisation des objectifs stratégiques.

Tableau 3
Recherche

Objectif stratégique 1 : Promouvoir la définition et la réalisation de politiques locales, régionales et globales qui soient soucieuses de parité et basées sur la recherche, la mise en œuvre des enseignements tirés de l'expérience et des réactions, et la reproduction des pratiques optimales.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

| | |
|---|--|
| a) Les partenaires sensibilisent mieux à l'importance d'aspects spécifiques de la parité, en fonction des domaines de recherche promus par l'Institut. | a) 1) Nombre de visites et de téléchargements dans au moins trois des aspects spécifiques identifiés par l'INSTRAW sur le site Web : i) problèmes de migration (envois d'argent, trafic); ii) TIC et autonomisation des femmes; iii) sécurité et parité; iv) participation politique des femmes; v) droits de la procréation; a) 2) Définition de repères pour mesurer les résultats à l'avenir par comparaison avec 2005. |
| b) Des politiques locales sont mises en application dans les pays en fonction des recherches menées avec les partenaires (<i>à mesure que des fonds extrabudgétaires deviennent disponibles</i>). | b) Nombre de politiques adoptées par pays. |
| c) Des universités et des établissements de recherche incluent les questions de parité dans des activités de recherche. | c) Au moins quatre nouveaux projets de recherche incluent les questions de parité dans la région des Amériques en 2005. |

Produits

a) Promotion d'activités de recherche sur des questions de parité dans des domaines critiques comme : i) problèmes de migration (envois d'argent, trafic); ii) TIC et autonomisation des femmes; iii) sécurité et parité; iv) participation politique des femmes; (v) droits de la procréation, ainsi que dans des mandats d'ampleur mondiale, Programme d'action de Beijing 10 ans plus tard, objectifs du Millénaire pour le développement;

b) Recherches menées avec les partenaires sur des aspects retenus, migration/trafic, envois d'argent, droits de la procréation, participation politique des femmes, etc., *à mesure que des fonds extrabudgétaires deviendront disponibles*;

c) Soutien au renforcement des moyens dont disposent les universités pour inclure la notion de parité dans leurs activités de recherche.

15. La stratégie de poursuite de l'objectif 1 comprendra :

1) L'identification de domaines stratégiques essentiels et de domaines d'étude où développer de nouvelles activités de recherche, notamment liées à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, aux objectifs du Millénaire pour le développement et à d'autres instruments importants tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention, le Protocole additionnel à la

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, la Convention sur les droits politiques de la femme, et la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité;

2) Le renforcement des partenariats avec les parties prenantes (système des Nations Unies, gouvernements, organisations non gouvernementales, et société civile) dans le but de promouvoir et réaliser des activités de recherche sur les questions de parité dans les secteurs stratégiques conformément aux mandats énoncés dans les résolutions et décisions des Nations Unies;

3) L'établissement et le développement des relations avec les universités et les milieux universitaires pour les encourager à inclure régulièrement dans leurs activités des recherches sur les questions d'égalité entre les sexes.

Tableau 4

Information et communication

Objectif stratégique 2 : Renforcer les capacités nationales pour gérer efficacement les connaissances sur les relations entre les sexes afin de soutenir l'action des gouvernements et de la société civile qui cherchent à en faire une composante organique de leurs politiques et programmes.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Les partenaires voient dans l'INSTRAW un centre d'information sur les questions de parité.

a) Le nombre de visites et de téléchargements sur les questions de parité sur le site Web de l'Institut a augmenté de 50% en 2005.

b) Les partenaires ont recours à des documents et des ressources fournis par l'INSTRAW pour leurs activités nationales et régionales d'intégration des questions de parité.

b) Le nombre de personnes et d'établissements utilisant le site Web de l'INSTRAW a augmenté peu à peu en 2005, fournissant un repère permettant de mesurer les résultats par la suite.

c) Les questions de parité ont gagné en visibilité.

c) Nombre d'individus et d'établissements utilisant l'information réunie par l'INSTRAW sur des secteurs spécifiques. Les données de 2005 serviront de repère pour mesurer les résultats par la suite.

Produits

a) Nouvelle conception plus conviviale du site Web de l'INSTRAW, restant aux normes de l'ONU, et fournissant des informations à jour sur des secteurs prioritaires pour l'intégration des questions de parité, notamment Programme d'action de Beijing 10 ans après et objectifs du Millénaire pour le développement;

b) Rapport d'étape sur les 12 secteurs critiques du Programme d'action de Beijing, affiché sur le site Web;

c) Fourniture aux partenaires de documents et de ressources pour l'intégration des questions de parité, mis au point par l'INSTRAW et/ou avec

d'autres partenaires, et correspondant à des normes de qualité déterminées par l'Institut;

d) Diffusion et compilation d'informations par le site Web de l'INSTRAW à l'intention de différents utilisateurs (journalistes, ONG et instances nationales).

16. La stratégie de poursuite de l'objectif 2 comprendra les éléments suivants :

1) L'INSTRAW fera office de centre d'échange des informations provenant des parties prenantes sur les questions de relations entre les sexes. Ces informations seront organisées par sections thématiques, facilitant ainsi la consultation aux partenaires, et présentées sous différentes formes en fonction de leurs besoins;

2) Partenariat avec des ONG essentielles ayant une présence mondiale qui adapteront, traduiront et diffuseront aux niveaux local et national, des informations sur les relations entre les sexes sur le site Web de l'INSTRAW. Ces ONG apporteront également leur concours en identifiant les études, les informations et les documentations pertinentes sur ces questions à afficher sur le site Web de l'Institut;

3) Alliances avec des entités du système des Nations Unies, notamment le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et la Division de la promotion de la femme, et avec d'autres organisations internationales compétentes, pour coordonner et reproduire des stratégies d'information sur ces questions dans les différentes régions.

Tableau 5

Renforcement des capacités/formation

Objectif stratégique 3 : Renforcer dans les pays les capacités de concevoir et de dispenser la formation (y compris la formation en ligne) sur l'intégration des questions de parité aux activités.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Des matériaux didactiques de formation à l'intégration des questions de parité sont utilisés dans les établissements de formation et les ONG nationaux.

a) Le nombre d'établissements employant les matériaux didactiques diffusés par l'INSTRAW a augmenté. Les données de 2005 serviront de repère pour mesurer les résultats par la suite.

b) Les universités ont intégré les questions de parité à leurs programmes, *sous réserve de l'existence de fonds extrabudgétaires.*

b) Le nombre d'universités intégrant les questions de parité à leurs programmes a augmenté.

c) La formation en ligne à l'intégration des questions de parité est en place dans les établissements nationaux d'Amérique latine, *sous réserve de l'existence de fonds extrabudgétaires.*

c) De nouvelles initiatives de formation en ligne sont en place dans certains pays, grâce à des projets à financement extrabudgétaire.

Produits

a) Mise au point et diffusion de programmes, matériaux, et outils didactiques (y compris fichiers de formateurs) pour l'intégration des questions de parité;

b) Mise en évidence et promotion de pratiques optimales et de données d'expérience sur l'intégration des questions de parité aux cours et autres programmes de formation;

c) Définition de projets permettant de déceler des lacunes et des occasions d'assurer une formation (y compris en ligne) sur l'intégration des questions de parité.

17. La stratégie de poursuite de l'objectif 3 comprendra notamment les éléments suivants :

1) Choix et organisation de matériaux didactiques élaborés par différentes organisations, à afficher sur le site Web de l'INSTRAW, y compris la mise au point de méthodes, d'outils et d'indicateurs de contrôle;

2) Renforcement de la collaboration entre l'INSTRAW, les organisations des Nations Unies et la société civile dans le but de créer et de tenir à jour un fichier de formateurs sur les questions de parité, classés par domaines de compétence;

3) Conclusion d'accords avec des universités et des ONG pour jauger, réaliser et évaluer des programmes et des matériaux didactiques de formation en ligne aux questions de parité.

Ressources nécessaires pour les secteurs stratégiques techniques de recherche, d'information et de communication et de renforcement des capacités/formation

18. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour ces secteurs techniques stratégiques est de 693 000 dollars des États-Unis, soit 61 % du budget total. Ce montant comprend 304 000 dollars pour le traitement et les dépenses communes de personnel d'un administrateur (P-3) chargé des affaires sociales, d'un administrateur (P-2) chargé de l'information et de la communication, d'un administrateur (P-2) chargé des systèmes informatiques, et de deux agents des services généraux : un assistant pour l'information et la programmation et un secrétaire. Le montant total pour les autres dépenses est de 389 000 dollars (consultants, services contractuels, réunions, voyages du personnel, fournitures et accessoires).

**3. Secteur stratégique de développement institutionnel :
Direction exécutive et administration**

19. Ce secteur correspond à l'encadrement et à la direction générale, à l'administration, à la gestion et au contrôle de toutes les activités de l'Institut. Il est chargé de faire le nécessaire pour maintenir à un niveau suffisant le fonds d'affectation spéciale de l'Institut, et d'assurer la liaison avec le Siège et les institutions de l'ONU, les États membres, les fondations, les établissements de recherche et de formation, les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes et le public.

20. Le tableau 6 récapitule les réalisations escomptées et les indicateurs de succès concourant à la poursuite de l'objectif stratégique.

Tableau 6
Développement institutionnel

Objectif stratégique 4 : Façonner une institution viable, qui soit solide, novatrice et pratiquant la bonne gouvernance.

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> |
|--|--|
| a) Les organes directeurs et les partenaires extérieurs apportent leur soutien politique et financier aux activités de l'Institut. | a) 1) L'INSTRAW a pour ses opérations de base un budget ordinaire approuvé par les pays membres. a) 2) Les fonds extrabudgétaires augmentent de 50 % en 2005. |

Produits

a) Réalisation du programme de travail de l'INSTRAW avec la participation des parties prenantes (organisations de l'ONU, établissements de recherche et universitaires et ONG) afin d'optimiser l'utilisation des ressources pour l'intégration des questions de parité;

b) Étude et élaboration de nouvelles initiatives pour la mobilisation de ressources et la mise en évidence de sources novatrices afin d'assurer une base de ressources financières et humaines pour les activités de base et pour des projets particuliers;

c) Développement de processus de gestion axés sur les résultats optimisant l'utilisation des ressources, la transparence et la responsabilisation;

d) Renforcement de relations de travail efficaces avec le Conseil exécutif grâce à la systématisation des échanges et de la participation;

e) Renforcement du réseau et des associations de l'INSTRAW.

21. La stratégie de poursuite de l'objectif 4 comprendra les éléments suivants :

1) Établissement de partenariats avec les gouvernements, grâce à la désignation de responsables de la coordination, afin de les tenir informés des activités et des résultats des recherches de l'INSTRAW;

2) Développement de la collaboration avec le Conseil Exécutif;

3) Mise en place de mécanismes de financement;

4) Établissement d'alliances pour mettre en place à l'Institut une gestion axée sur les ressources, et notamment un budget axé sur les résultats;

5) Établissement d'un réseau avec les journalistes pour leur envoyer des informations conçues spécialement pour eux sur les sexospécificités et l'égalité des sexes;

6) Resserrement des liens avec les organisations de la société civile, les milieux universitaires, la communauté internationale pour le développement et le système des Nations Unies, pour les maintenir informés sur les activités et les résultats du travail de l'INSTRAW.

Ressources nécessaires pour le secteur stratégique de développement institutionnel : Direction exécutive et administration

22. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour ce secteur est de 238 000 dollars des États-Unis, soit 21 % du budget total. Ce montant comprend le poste du directeur (D-2), et 63 000 dollars des États-Unis pour les autres dépenses (consultants, voyages officiels, réunions, etc., décrits dans le plan de travail). Bien que les contraintes budgétaires ne permettent pas de budgétiser le poste de directeur adjoint (D-1) prévu dans les statuts de l'INSTRAW (E/2003/7 du 24 juillet 2003), il est envisagé de lancer le processus de recrutement à ce poste dès qu'on pourra le financer.

23. Les services d'un expert de l'assistance technique offerts à titre gracieux par le Gouvernement mexicain complètent les ressources humaines pour ce secteur.

4. Administration et services d'appui

24. Ce secteur est responsable de tous les services d'appui administratif nécessaires au siège de l'Institut à Saint-Domingue (administration financière et gestion du personnel, contrôles budgétaires, soutien logistique aux activités de base et aux projets spéciaux exécutés par l'Institut). Ces services comprennent l'élaboration des budgets, des états financiers et des rapports comptables, ainsi que la mise en œuvre des systèmes et procédures de contrôle internes des Nations Unies pour l'administration du personnel, le programme de stagiaires, les voyages, l'administration des régimes d'assurance médicale et de retraite, l'acquisition de services, d'équipement, de fournitures, et l'exploitation des locaux de l'INSTRAW. Ce secteur est également responsable de la bonne application des dispositions pertinentes de l'accord de siège avec le pays hôte concernant les fonctions administratives et de personnel. En outre, il fournit tous les services généraux et l'appui support logistique requis pour les activités spéciales menées par l'Institut (ateliers, séminaires et autres activités de formation).

25. Le tableau 7 résume les principales activités qui seront exécutées avec les ressources estimées pour atteindre les réalisations escomptées et les indicateurs de succès dans les services d'administration et d'appui.

Tableau 7

Administration et services d'appui

Objectif : Les services administratifs et d'appui soutiennent et facilitent la réalisation rapide et efficace du programme de travail de l'Institut.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) L'administration et les services d'appui répondent régulièrement aux plus hautes normes de qualité.

a) 1) La réglementation est régulièrement appliquée;

a) 2) La gestion des ressources humaines est axée sur les résultats;

a) 3) Les audits ne révèlent pas d'irrégularités.

Produits

a) L'administration et les services d'appui répondent régulièrement aux plus hautes normes de qualité.

26. La stratégie pour l'accomplissement de l'objectif 5 inclura :

1) Rationalisation et modernisation des procédures, notamment recours à l'informatisation pour les normaliser efficacement dans le respect de la transparence.

2) Participation du personnel administratif, le but étant de motiver les équipes dans la poursuite d'objectifs communs.

Ressources requises pour l'administration et les services d'appui

27. Le montant estimatif de 201 000 dollars des États-Unis, qui représente 18 % du budget total, comprend 136 000 dollars pour les traitements et les dépenses communes de personnel d'un fonctionnaire d'administration (P-2) et d'un secrétaire administratif, d'un assistant aux finances et d'un chauffeur (qui participe également à l'entretien de base des locaux de l'INSTRAW) (tous trois agents des services généraux).

28. Les montants demandés à cette rubrique comprennent aussi 65 000 dollars pour les frais généraux de fonctionnement correspondant à l'entretien des locaux de l'INSTRAW, du mobilier et du matériel, et pour les communications, les fournitures et les accessoires.

B. Montants extrabudgétaires estimatifs pour des projets

29. Le personnel de l'INSTRAW a largement donné la priorité en 2004 à la réalisation d'une stratégie de mobilisation de ressources. Renforçant ses alliances avec des partenaires financiers et recherchant des méthodes novatrices pour augmenter les ressources de l'Institut, il a mis au point 16 profils de projet pour voir s'ils susciteraient l'intérêt des parties prenantes. Ces 16 projets ont été soumis à plusieurs partenaires financiers qui partagent les objectifs de l'INSTRAW et les étudient pour éventuellement les financer.

Tableau 8

Projets extrabudgétaires dans la filière

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Montant</i> | <i>Pourcentage</i> |
|--|----------------|--------------------|
| Recherche – 7 projets | 4 359 | 61 |
| Information et communication – 5 projets | 2 440 | 35 |
| Renforcement des capacités/formation – 4 projets | 301 | 4 |
| Total | 7 100 | 100 |

Tableau 8a)
INSTRAW – Profils de projets 2005

| <i>Titre</i> | <i>Pays éventuellement intéressés</i> | <i>Partenaires potentiels</i> | <i>Budget estimatif (en dollars É.-U.)</i> |
|--|---|---|--|
| Secteur stratégique – Recherche | | | |
| A.1 Perspectives sexospécifiques sur les envois internationaux de fonds | Égypte, El Salvador, Mexique, Philippines, et autres à déterminer | Banque interaméricaine de développement, Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Centre hispanique Pew et autres institutions à déterminer | 303 140 |
| A.2 Lutte contre le trafic des femmes et des fillettes | Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Colombie, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Italie, Kenya, Nigéria, République dominicaine, Thaïlande, Zambie | Organisation internationale pour les migrations (OIM), Alliance mondiale pour l'élimination du trafic de femmes, Union européenne (UE), Groupe juridique international des droits de l'homme, Consortium des femmes du Nigéria, Anti-Slavery International Thomas Clarkson House, Fondation Heinrich Boll, HIVOS Foundation, Esperanza Foundation/Colombie et Espagne, Foundation for the Elimination of Trafficking in Women and Child Labour, African Women for Peace, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la promotion de la femme de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, Cooperazione Italiana, Fondation pour les femmes/Thaïlande | 1 145 590 |
| A.3 Rôle des femmes pour le règlement des conflits et l'établissement de la paix et de la démocratie | Colombie, El Salvador, Éthiopie, Haïti, Inde, Pakistan, Palestine, Rwanda, Zimbabwe | Programme alimentaire mondial (PAM), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), FNUAP, UNICEF, UE, réseaux de femmes et ONG spécialisées | 142 830 |
| A.4 Migration internationale des femmes | Allemagne, Burkina Faso, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Haïti, Italie, Népal, Mozambique, République dominicaine, Roumanie, Serbie, autres pays de l'ex-Yougoslavie | OIM, Division de la population de l'ONU, Division de la promotion de la femme de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, UE, HCR, Faculté latino-américaine des sciences sociales, commissions régionales de l'ONU, Organisation internationale du Travail (OIT), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) | 139 840 |

| <i>Titre</i> | <i>Pays éventuellement intéressés</i> | <i>Partenaires potentiels</i> | <i>Budget estimatif (en dollars É.-U.)</i> |
|---|---|--|--|
| A.5 Perspectives sexospécifiques sur le désarmement (armes légères) | Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Colombie, Croatie, Guatemala, Indonésie, Nicaragua, Pakistan, Rwanda, Sri Lanka | Service du désarmement régional de l'ONU, HCR, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Réseau d'action internationale contre les armes légères, Norwegian Initiative on Small Arms Transfers, groupes de travail sur les armes légères, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, Projet relatif aux armes légères de l'Organisation de l'unité africaine, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine, Oxfam | 127 190 |
| A.6 Le Caire et après : droits de la procréation et cultures | Brésil, Équateur, Ghana, Guatemala, Guyana, Inde, Mexique, Népal, Nigéria, Pérou, Thaïlande, Vietnam, Zambie | FNUAP, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), centres universitaires, associations féminines, groupements de femmes autochtones, réseaux sanitaires, Conseil de population, Ford Foundation, MacArthur Foundation | 162 000 |
| A.7 Cohésion sociale | Pays d'Amérique latine et des Caraïbes | UE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), PAM, FNUAP, UNIFEM, PNUD, UNICEF, UNESCO, ONG nationales, associations féminines | 2 500 000 |
| Secteur stratégique – Information et communication | | | |
| B.1 Informatique et télécommunications comme moyen de développer les perspectives sexospécifiques dans la concertation entre gouvernements, société civile et communauté internationale | Arabie saoudite, Bangladesh, Barbade, Équateur, Nigéria, Pologne, Sainte-Lucie, Tunisie | UNESCO, associations féminines, commissions régionales de l'ONU, Union internationale des télécommunications (UIT), FNUAP, UNIFEM, Banque interaméricaine de développement et autres banques régionales, Banque mondiale, institutions bilatérales de développement, Melinda and Bill Gates Foundation | 35 535 |
| B.2 Création de réseaux de communication pour les femmes autochtones en Amérique Latine | Bolivie, Brésil, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou | Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Instance permanente sur les questions autochtones, UE, FNUAP, Banque mondiale, The Tribal Link Foundation, UNESCO, Alliance coopérative internationale | 46 345 |
| B.3 Campagnes médiatiques régionales et mondiales défendant les droits de la femme | En moyenne six pays de chacune des régions suivantes : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe orientale, Moyen-Orient | Fédération internationale pour la planification familiale (campagne mondiale), Ford Foundation (campagne mondiale), MacArthur Foundation (Europe orientale, Fédération de Russie, Inde, Mexique, Nigéria), Engender Health (campagne mondiale), FNUAP | 1 428 775 |

| Titre | Pays éventuellement intéressés | Partenaires potentiels | Budget estimatif (en dollars É.-U.) |
|--|---|--|--|
| | | (toutes les régions), UNIFEM, Organisation mondiale de la santé (OMS), UE, réseaux régionaux et internationaux de femmes et de santé, ONG internationales telles que Catholics for the Right to Choose, Development Alternatives with Women for a New Era, établissements universitaires | |
| B.4 Étude du point de vue des droits de l'homme des annonces de services matrimoniaux et sexuels sur Internet | | Women's Centre of British Columbia, Centre for Sexual Studies (Université Columbia), groupes de défense des droits de l'homme, centres d'études juridiques, UNESCO et autres | 28 885 |
| B.5 Développement des branchements pour les femmes autochtones, au service du développement dans les Amériques | Bolivie, Équateur, Guatemala, Mexique, Pérou | Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, Tecnológico de Monterrey (Mexique), associations de femmes autochtones, Alliance coopérative internationale | 900 000 |
| Secteur stratégique – Renforcement des capacités/Formation | | | |
| C.1 Accroître l'utilisation des documents, des techniques et des méthodes d'intégration de la perspective sexospécifique | | FAO, OIT, ONUSIDA, PNUD, FNUAP, UNIFEM, établissements universitaires, réseaux de la société civile | 172 850 |
| C.2 Accroître la participation politique des femmes aux administrations locales | Argentine, Barbade, Espagne, Guatemala, Nicaragua, Maroc, Mozambique, Pakistan, Paraguay, Roumanie, République-Unie de Tanzanie | Administrations locales et instances nationales féminines, associations de municipalités, instituts nationaux de statistique, réseaux féminins, FNUAP, Union interparlementaire, UNIFEM, Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, banques régionales, institutions bilatérales de développement | 29 785 |
| C.3 Campagne visant à rendre plus visibles les qualités de chef des femmes, et leur présence dans les affaires publiques | République dominicaine | Coalition internationale pour la santé de la femme, Réseau féminin latino-américain, réseaux CAPRA, Development Alternatives with Women for a New Era, Catholics for Free Choice, Centre pour le développement et les activités en matière de population, Sommet des Amériques, Centre for Reproductive Rights, Comité de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM), FNUAP, UNIFEM, UNICEF, OMS, Reproductive Health Matters, Conseil de la population, Fédération internationale pour la planification familiale, Ford Foundation, MacArthur Foundation | 30 682 |

| <i>Titre</i> | <i>Pays éventuellement intéressés</i> | <i>Partenaires potentiels</i> | <i>Budget estimatif (en dollars É.-U.)</i> |
|--|--|---|--|
| C.4 Forums de discussion sur des thèmes précis | Espace virtuel sur l'Internet, coordonné par l'INSTRAW | Entités des Nations Unies : Division de la promotion de la femme, OIT, ONUSIDA, FNUAP, UNIFEM, OMS; ONG, telles que Development Alternatives with Women for a New Era, réseaux féminins, instituts et centres universitaires, Ford Foundation, MacArthur Foundation, Fédération internationale pour la planification familiale, centres de jeunesse, organismes gouvernementaux | 68 310 |

Tableau 9
Budget de fonctionnement estimatif pour les frais de fonctionnement de l'INSTRAW en 2005

| <i>Objet de dépense principal</i> | <i>Conseil exécutif</i> | <i>Secteurs techniques stratégiques</i> | <i>Secteur stratégique : développement institutionnel</i> | <i>Administration et services d'appui</i> | Total |
|---|-------------------------|---|---|---|------------------|
| Consultants | | 175 000 | 20 000 | | 195 000 |
| Réunion du Conseil exécutif | 3 000 | | | | 3 000 |
| Réunions | | 15 000 | | | 15 000 |
| Personnel temporaire et dépenses communes de personnel | | 257 400 | 174 700 | 78 080 | 510 180 |
| Postes d'agent des services généraux | | 46 737 | | 58 270 | 105 005 |
| Voyages pour les sessions du Conseil | | 5 000 | 3 500 | | 8 500 |
| Voyages officiels | | 35 000 | 36 500 | | 71 500 |
| Services contractuels | | 130 000 | | | 130 000 |
| Entretien des locaux | | | | 13 000 | 13 000 |
| Location et entretien du matériel | | | | 10 000 | 10 000 |
| Communications | | | | 29 600 | 29 600 |
| Frais d'exploitation divers | | | | 8 000 | 8 000 |
| Fournitures, accessoires (y compris informatiques) et abonnements | | 10 000 | | 5 000 | 15 000 |
| Achat de matériel de bureautique | | 14 000 | | 3 000 | 17 000 |
| Achat de mobilier et de matériel de bureau | | | | 2 000 | 2 000 |
| Total partiel, fonctionnement | 3 000 | 688 135 | 234 700 | 206 950 | 1 132 785 |
| Frais d'appui au programme dus à l'ONU* | | | | | 50 975 |
| Total | | | | | 1 183 760 |

* 4,5 %.

Ce budget comprend les ressources en personnel suivantes : Directeur D-2; Spécialiste des affaires sociales P-3; Fonctionnaire chargé de l'information et de la communication P-2; Informaticien P-2 et Spécialiste de l'administration P-2. En outre, il comprend cinq postes d'agent des services généraux. Les frais de fonctionnement locaux (y compris le traitement des agents recrutés sur le plan national) devront être ajustés en fonction des fluctuations du taux de change applicable en République dominicaine.

Tableau 10
Postes prévus pour 2005 : récapitulation

| <i>Secteur stratégique</i> | <i>Postes d'administrateur</i> | | <i>Postes d'agent des services généraux</i> | | Total |
|------------------------------------|--------------------------------|----------------|---|----------------|------------------------|
| | <i>Classe</i> | <i>Coût</i> | <i>Classe</i> | <i>Coût</i> | |
| Secteurs stratégiques techniques | P-3 | 101 200 | G-7 | 30 100 | 3 P |
| | P-2 | 78 080 | G-5 | 16 500 | 2 G |
| | P-2 | 78 080 | | | |
| | | | | | 303 960 dollars |
| Développement institutionnel | D-2 | 174 700 | | | 1 P |
| | D-1 | – | | | |
| | | | | | 174 700 dollars |
| Administration et services d'appui | P-2 | 78 080 | G-6 | 25 200 | 1 P |
| | | | G-5 | 19 600 | 3 G |
| | | | G-3 | 13 400 | |
| | | | | | 136 280 dollars |
| Total | | 510 140 | | 104 800 | |